

## **ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S DU 5 JUIN 2026**

Berne, le 4 juin 2026

Résolution 2 – NC

### **Commission de la jeunesse de l'USS : revaloriser l'apprentissage, maintenant. Huit semaines de vacances pendant l'apprentissage**

La formation professionnelle est un pilier de l'économie et de la société suisses. Si aujourd'hui encore, deux tiers des jeunes optent pour une formation professionnelle initiale, cette proportion recule dans presque tous les cantons. Pourtant, les apprenti-e-s restent trop peu soutenu-e-s. Ils doivent concilier travail en entreprise, école professionnelle, cours interentreprises et apprentissage autonome, tout en n'ayant que cinq semaines de vacances par an. À titre de comparaison, les élèves des formations générales bénéficient d'environ treize semaines.

Les conséquences sont alarmantes. Une étude de WorkMed réalisée auprès d'environ 49 000 apprenti-e-s montre que 61 % d'entre eux connaissent des difficultés psychiques pendant l'apprentissage. Plus d'un-e apprenti-e sur cinq envisage d'abandonner sa formation. Dans le même temps, le risque d'accident professionnel chez les jeunes en apprentissage est presque deux fois plus élevé que chez les travailleuses et travailleurs adultes.

À l'été 2025, plus de 176 000 personnes ont signé la pétition de l'USS en faveur de huit semaines de vacances pendant l'apprentissage. Il est temps de passer aux actes. Des vacances supplémentaires sont une mesure concrète et efficace : elles protègent la santé des apprenti-e-s, réduisent le stress et les abandons et rendent la formation professionnelle plus attractive.

#### **L'assemblée des délégué-e-s de l'USS demande donc :**

- au Conseil fédéral et au Parlement de s'engager en faveur de l'introduction de huit semaines de vacances pour l'ensemble des apprenti-e-s ;
- aux partenaires sociaux d'inscrire cette revendication dans les conventions collectives de travail (CCT) ;
- aux employeurs de soutenir cette mesure afin de renforcer la santé des apprenti-e-s, la réussite de la formation et l'attractivité de l'apprentissage ;
- aux syndicats de porter activement cette revendication dans les entreprises, les branches et le débat public.

Nous appelons l'ensemble des régions, des branches et des syndicalistes des fédérations de l'USS à faire de la revalorisation de l'apprentissage une priorité syndicale.

Parce que celles et ceux qui construisent l'avenir de notre économie et de notre société méritent du temps pour récupérer et de meilleures conditions. **Huit semaines de vacances, maintenant. Pour des apprenti-e-s en bonne santé et une formation professionnelle solide.**